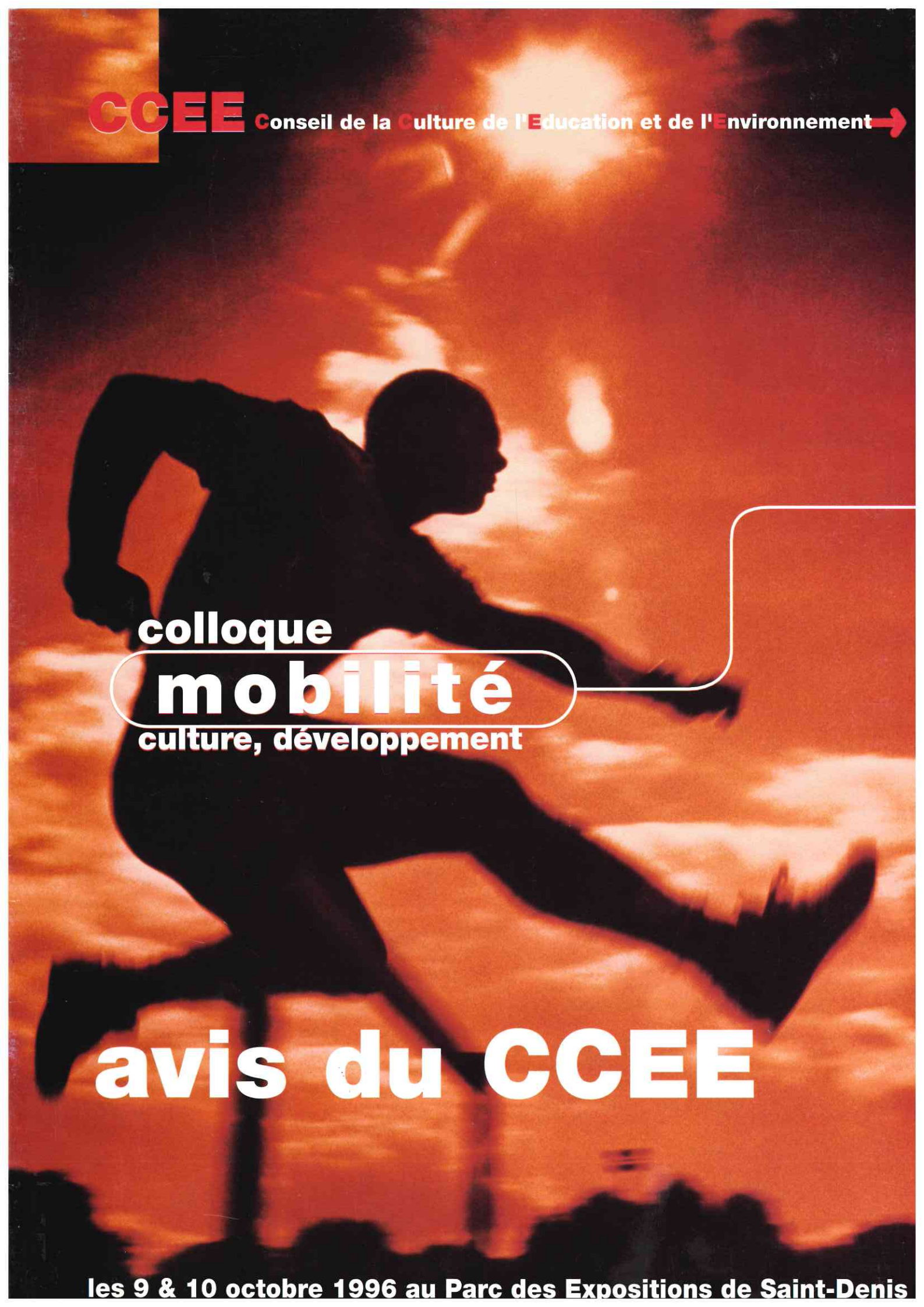




CCEE Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement →

colloque

mobilité

culture, développement

avis du CCEE

les 9 & 10 octobre 1996 au Parc des Expositions de Saint-Denis

I. PREAMBULE

Le 7 Juin 1963, les statuts du Bureau pour le Développement des Migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM) sont publiés au Journal Officiel. Dès cette date, le départ pour la France métropolitaine de nombreux Réunionnais est programmé à l'initiative de Michel Debré Premier Ministre, pour lutter contre la poussée démographique accentuée alors par une lutte efficace à la REUNION contre la mortalité infantile.

Le BUMIDOM en fait, émane directement du BPDA, le Bureau de Développement de la Production Agricole fondé après la seconde guerre mondiale, pour développer la production agricole en Afrique et à Madagascar.

Albert Bros alors Préfet de la République, chef de cabinet de Jean Letourneau à la Rue Oudinot suit de près les problèmes sociaux d'outre-mer avant de s'intéresser plus particulièrement à la migration. Il prend la direction du BPDA, société d'Etat chargée d'implanter des agriculteurs réunionnais à Madagascar, plus particulièrement dans la région de la Sakay. Les compétences du BPDA se sont très rapidement élargies à l'ensemble du territoire métropolitain et ce pour l'ensemble des " DOMIENS".

En fait, dès 1960, Jean Letourneau et François Mitterrand, ministre d'Etat dont relevait les DOM, retinrent l'idée de créer **" une cellule spéciale chargée exclusivement de la migration réunionnaise et plus tard de la migration antillaise en Métropole et non seulement pour le milieu rural mais aussi pour occuper toutes sortes d'emplois".**

En 1960, le ministre d'Etat décidait **"d'entreprendre immédiatement la création d'un organisme, ayant pour but d'organiser dans les meilleures conditions possibles une migration de travailleurs réunionnais et antillais vers la Métropole",** donnant ainsi toute son ampleur et son efficacité au IV plan et à la loi programme. Il précisait également que cette migration, axée essentiellement sur le volontariat postulait :

- « Une promotion sociale pour les travailleurs des deux sexes qui rejoindront la Métropole »,
- « Un caractère progressif qui aboutisse, en particulier, à ce que la réussite des premiers doit être un attrait pour les suivants »,
- « Une double dispersion à l'intérieur de la Métropole de telle sorte que les travailleurs d'outre-mer soient orientés vers un éventail de métiers différents et vers le plus grand nombre de régions de France métropolitaine ».

Dans ces conditions, les lignes directrices de l'action à entreprendre devaient être :

1. L'accueil
2. La formation professionnelle
3. La collaboration avec le ministère des Armées accueillant des conscrits des DOM
4. La recherche de débouchés pour cette nouvelle main d'œuvre.

L'ensemble de ces réflexions a bien évidemment nourri et présidé à la transformation du BPDA en BUMIDOM en 1963. Les statuts du BUMIDOM, reprennent d'ailleurs ces dispositions puisqu'ils précisent que le BUMIDOM pourra notamment :

- « se voir confier des missions de formation professionnelle et de placement de main d'œuvre originaire des départements d'outre-mer,
- être chargé de faciliter ou d'assurer les implantations à caractère familial,
- assurer la coordination pratique des activités des différents organismes intervenant dans les programmes qu'il aura préparés,
- veiller à l'information des futurs migrants, assurer la sélection professionnelle des candidats, organiser leur mise en route et leur accueil,
- créer et gérer des centres d'accueil et de transit,
 - en soulignant l'importance et le rôle du service social du BUMIDOM et en prescrivant le développement de son action,
 - en élargissant les activités de la société d'Etat à la Guyane, dans certains cas très limitées aux TOM, à la migration antillaise au Canada et en Amérique latine, aux implantations réunionnaises en Nouvelle Calédonie,
 - en chargeant le BUMIDOM d'attribuer des bourses complémentaires aux originaires des départements d'outre-mer en Métropole» ⁽¹⁾.

Incontestablement, le développement rapide du BUMIDOM, dans les années 60 à 70 aura permis de faire partir en Métropole des dizaines de milliers de Réunionnais.

Plusieurs raisons expliquent cette politique volontariste. Au contexte politique virulent de l'époque (enjeu de décolonisation) est venue s'ajouter une forte pression démographique. Dans ce contexte la seule solution se trouvait dans la migration. La France métropolitaine ayant besoin de main d'œuvre apprécia cette arrivée de Français d'outre-mer. Ainsi les Réunionnais sont-ils venus travailler dans les secteurs de la grande industrie, du bâtiment, de l'automobile, de la fonction publique comme la poste et les hôpitaux.

Michel Debré indique d'ailleurs dans son livre " Une politique pour la Réunion" paru en 1974 "qu'une dizaine d'étudiants issus des familles les plus aisées venaient en Métropole ; dix ans plus tard, le flot annuel de 3000 à 4000 Réunionnais, jeunes gens et jeunes filles, tous travailleurs, venaient soit dans une administration, après concours, soit pour suivre une formation professionnelle, soit pour le plus grand nombre dotés d'un contrat de travail."

(1) Albert WEBER : « L'émigration réunionnaise en France »

Pourtant, vue de la part des migrants la réalité est tout autre. Ainsi, dès leur arrivée sur le sol métropolitain, de nombreux Réunionnais sont confrontés à de multiples problèmes auxquels la société d'Etat ne les avait pas préparés : manque d'accueil, mauvaise coordination des services, aucune information sur la manière de s'orienter et de prendre le train, etc. Déjà dans les années 70, l'image du BUMI-DOM se dégrade fortement. On lui reproche les problèmes d'insertion sociale que rencontrent les Réunionnais, problèmes que la crise économique tend à renforcer à partir de 1975.

En 1982, la création de l'Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs d'outre-mer (ANT) témoigne d'un changement positif dans la politique de migration des Réunionnais en métropole, note l'INSEE dans son bulletin de Mai-Juin 87 consacré à la migration. Cependant, la ligne de conduite de l'agence subira de nombreuses modifications au gré des pouvoirs politiques.

De 1982 à 1986 : coup d'arrêt avec la mobilité à tout prix, on prône alors le retour au pays.

Nouveau changement de cap en 1986 avec le gouvernement de la cohabitation : incontestable nouveau coup de pouce à la mobilité. Celle-ci est remise en oeuvre par l'ANT en liaison avec le Département et la Région. L'ANT a été réorganisée et dotée de moyens supplémentaires.

Un nouveau virage est amorcé avec le retour de la gauche au pouvoir en 1988, le nouveau rôle de l'ANT est alors défini comme suit :

- « **Tendre à assurer l'insertion en Métropole de ceux qui ont décidé d'y rester, faciliter les conditions de vie et d'emploi de leurs familles et de leurs enfants** »,
- « **Ne pas pousser à une émigration vers la métropole dans des circonstances qui pourraient ne pas offrir aux intéressés des garanties suffisantes** »,
- « **L'effort de mobilité doit essentiellement consister à encourager l'établissement dans les DOM de ceux qui le souhaiteraient, soit parce qu'ils pourraient y exercer leur profession, soit parce qu'à la faveur de leur retraite, ils voudraient y retourner** ».

Comme on le voit, au gré des changements politiques, l'ANT change de stratégie.

Plus récemment en 1993, un nouveau virage s'amorçait avec la reprise en main sous le gouvernement Balladur, le directeur de Cabinet de Dominique PERBEN, Yves CABANA déclarait dans Libération : **"Notre analyse, c'est que la mission d'insertion est financièrement hors de portée de l'ANT. Le dispositif d'insertion métropolitain s'est diversifié et l'idée que les DOMIENS doivent avoir un traitement spécifique n'a pas beaucoup de sens. En revanche, l'ANT aura un rôle de sensibilisation afin que les structures de droit commun prennent en compte leurs besoins"**.

Il s'agit là d'un nouveau changement radical de la politique de l'Agence puisqu'elle consacre une nouvelle fois la politique d'immigration massive en reléguant au second plan les aspects de l'insertion sociale.

Reste à se poser la question du fondement d'une telle politique ? Envoyer 4000 à 5000 Réunionnais en Métropole n'est pas sans incidence sur la situation économique de la Réunion et Yves CABANA déclare d'ailleurs à ce propos dans LIBERATION:

"Accueillir 5000 Réunionnais par an c'est une goutte d'eau en Métropole. Mais sur 5 ans, c'est 20 000 à 25 000 Rmistes de moins à la Réunion"

Cette question pose nécessairement la définition du sens à donner à la MOBILITE par nos politiques mais aussi par les acteurs du développement économique de la REUNION.

En 1970, on évaluait de 30 à 35 000 le nombre de chômeurs équivalent "temps plein"; et une thèse de doctorat écrite à la Réunion établissait que, dans la plus optimiste des hypothèses concernant les créations d'emplois à l'horizon 1985, de 100 à 120 000 jeunes n'auraient pas trouvé d'emploi.

Si le chômage ne s'élevait pas à ce niveau en 1985, mais entre 65 et 72 000 chômeurs selon les estimations, c'est parce que deux phénomènes se sont produits.

Le premier volontairement organisé :

- Des départs en migration vers l'hexagone, pour près de 45 000 personnes (4300 en moyenne par an de 1974 à 1982).
- Des retraits volontaires de la vie active - chômeurs résignés qui renoncent à chercher un emploi.

En faisant l'hypothèse d'un départ annuel de 2000 personnes (Objectif AN) entre 15 et 34 ans, depuis 1982 jusqu'en 2000, on aboutirait à une baisse de population présente dans l'île de 34 000 personnes, mais à une réduction du nombre des naissances plus rapide, jusqu'à 11 300 en l'an 2000, au lieu de 12 600 actuellement et 12 500 à la fin du siècle (Après être monté à 13 400 en 1990) en l'absence d'émigration.

L'effet de "baisse du nombre de naissances " de l'émigration est sans impact sur la population en quête d'emploi sur la période, car cette population est déjà née. Mais le départ de 34 000 personnes peut représenter une réduction du nombre de demandeurs d'emploi d'environ 23 000 ramenant la population active à 256 000 (au lieu de 279 000) en l'an 2000, contre 214 000 (Base 1988).

Plus généralement les études effectuées par l'INSEE montrent que dans l'hypothèse forte d'une reprise de l'émigration (4000 Personnes par an), et sans changement notable du taux d'activité, il faudrait créer plus de 100 000 emplois pour supprimer le chômage d'ici l'an 2000, ou en créer 18 000 pour que le nombre de chômeurs reste le même. Selon cette étude réalisée en 1988, c'est donc plus de 8 000 Emplois qu'il nous faudrait créer par an⁽¹⁾.

Rappelons qu'actuellement l'INSEE dénombre près de 111 000 chômeurs à la Réunion.

(1) Economie de la Réunion : mars - avril 1988.

II. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS MENÉS PAR LE C.C.E.E ⁽¹⁾

D'une manière générale, les jeunes envisagent la mobilité dans le but premier de bâtir et d'avoir un avenir professionnel beaucoup plus intéressant que celui qu'ils peuvent avoir sur l'île, même si le temps des illusions est dépassé et que nul ne croit plus à " L'ELDORADO " auquel des générations précédentes de Réunionnaises et Réunionnais avaient cru.

Le projet professionnel s'il est relativement clair pour les jeunes de niveau IV, n'est même pas ébauché pour le premier groupe de stagiaires (niveau V). Pour ces derniers le départ est ressenti comme l'ultime solution pour échapper au chômage et à l'inactivité, **"presque comme une thérapie pour surmonter le mal vivre réunionnais."**

La migration en France métropolitaine concerne toute la population de la Réunion. Beaucoup considèrent le passage en France métropolitaine comme une solution inévitable au problème du chômage. En fait, la migration est en passe de s'intégrer dans le système économique et social de la Réunion, comme une suite naturelle après la fin des études, de même que les étudiants naguère devaient intégrer les universités métropolitaines, faute d'université réunionnaise.

D'ailleurs, le départ en France métropolitaine est l'une des solutions majeures préconisées par les pouvoirs publics pour résoudre le problème de l'emploi et pour prévenir les tensions sociales. Et si les migrants d'aujourd'hui proviennent de couches sociales différentes, le projet de migration n'est pas très différent de celui qu'il était hier.

Les raisons économiques, c'est-à-dire le chômage sont souvent étroitement liées au désir de promotion sociale, car le migrant réunionnais ne part pas seulement pour trouver un travail, n'importe lequel, son espoir est également de "faire son avenir" comme il le précise lui-même.

En deuxième lieu, on trouve deux impulsions concordantes : l'envie de voir la France et le besoin de fuir, du moins temporairement, la Réunion. L'image de la France reste toujours "idéalisée". Lorsque le jeune Réunionnais évalue son existence, il le fait par rapport à la métropole. L'image de la Réunion est en grande partie négative dans

(1) Ces entretiens se sont déroulés à la Réunion, lors de rencontres effectuées par le CCEE (Mars à Mai 1995), avec des jeunes prêts à partir en Métropole dont certains avaient déjà une expérience de la mobilité et en Métropole au cours d'événements regroupant les associations réunionnaises comme à Dourdan (Octobre 1995)

l'esprit de ces jeunes : les salaires, le niveau de vie, et le niveau scolaire ne sont pas comparés à ceux qui existent chez nos voisins de l'île Maurice par exemple. Toutes les références sont celles de la France métropolitaine. D'où ce sentiment qu'on peut ressentir chez eux d'impuissance, de résignation dans une société où les limites géographiques et sociales ferment leur avenir.

Ils reprochent à notre île son étroitesse et aux Réunionnais leur manque de solidarité. Face à cet état de choses qu'ils n'arrivent pas à modifier, la tentation est grande de fuir dans la migration.

Curieusement, l'effet d'entraînement et la pression exercée par « l'entourage » n'apparaissent pas à travers les quelques échanges que nous avons eus avec ces jeunes candidats au départ. Le jeune migrant ne semble pas avoir subi des incitations plus ou moins explicites de parents et amis. Le fait déterminant du départ semble plutôt être l'action des institutions : école, Missions locales et organisme chargé de la promotion de la mobilité.

Tous partent avec la volonté de se former, même si le choix initial de formation ne correspond pas forcément à la formation qu'il pourra acquérir une fois en métropole. Tous ressentent la difficulté de s'intégrer à la vie économique de la Réunion mais malgré la volonté affichée de partir, la demande de retour reste très présente dans les conversations.

Cette attitude explique en grande partie le fatalisme de certains jeunes vis-à-vis de l'ANT : incertitudes tant, en ce qui concerne la date de départ, le cursus de formation, que la destination finale.

Cependant, le départ en formation est plus vécu comme une parenthèse dans le cursus que comme une immersion définitive dans le monde du travail métropolitain. Le processus de mobilité tel qu'imaginé par le jeune Réunionnais correspond donc totalement aux schémas présentés, par les différents organismes et les politiques : celui d'une mobilité dans les deux sens.

Le jeune est donc en attente d'un avenir professionnel meilleur certes, mais à la Réunion sitôt sa formation acquise et son métier maîtrisé : **"Partir pour se former d'accord, mais revenir travailler au pays le plus tôt possible."**

La Réunion aura-t-elle le temps de se développer économiquement pour accueillir ces retours dans les prochaines années ?

III. POSITION DU C.C.E.E

A) PRINCIPES

Dans notre île, où l'économie agraire n'offre que très peu d'alternative d'emploi, où la crise agricole frappe, où l'industrie offre des débouchés importants cependant insuffisants par rapport au nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail, et où pendant longtemps, les créations d'emploi les plus nombreuses étaient ou sont encore le fait du tertiaire et particulièrement de la fonction publique, un modèle de mobilité spécifique à la Réunion a pris forme.

De plus, il faut se rappeler qu'à l'origine, dans les années 60, la mobilité se faisait presque essentiellement au sein de la fonction publique, à une époque où tout concourait à faire du fonctionariat, un modèle servant de critère pour évaluer le travail. Celui-ci est stable, ce qui paraît comme une qualité majeure là où les emplois sont rares. Il n'est pas manuel et n'impose pas l'autorité d'un patron, l'autorité est transmise par la voie hiérarchique dans laquelle on pouvait espérer s'élever. Enfin les salaires faisaient entrer les fonctionnaires dans la classe privilégiée à la Réunion. Pendant longtemps, ce schéma idéal de mobilité a prévalu et les candidats au départ ont véhiculé malgré eux, une assimilation facile entre départ et réussite sociale.

Par ailleurs, la mobilité ou la migration a toujours été un facteur de régulation entre les régions riches et les régions les plus défavorisées. La croissance économique de l'ensemble national a induit des disparités régionales importantes et l'une des premières réponses apportées à ce déséquilibre structurel est sans conteste la mobilité des travailleurs :

- sur le plan pratique, une population locale se rend compte que les salaires ou les possibilités de promotion sociale, sont plus élevés dans la région voisine que chez elle ; la tentation d'émigrer est alors très forte.
- sur le plan théorique, l'approche néoclassique pose en économie le principe de la mobilité comme un moyen d'ajustement. Dans l'esprit des économistes, les disparités régionales sont naturelles et temporaires. Mais si on rend mobiles les facteurs du travail, on libère l'ajustement.

Ainsi, le travail se déplace mais également le capital. Le capital va d'une région à l'autre en fonction des différences de rendement. Ce mouvement du capital est

également fonction du coût de la migration et plus les distances sont longues plus ce coût est élevé et par conséquent moins profitable pour les investisseurs. L'île Maurice, voisine de la Réunion a su parfaitement négocier ce tournant et alors qu'on aurait pu s'attendre à une migration forte des Mauriciens vers les pays européens anciens colonisateurs, le facteur capital a su permettre la création d'emplois localement.

Le cas de la Réunion est une parfaite illustration du contraire sur le plan économique :

- une différence très grande des indices de productivité,
- une faible attractivité du capital, et ce malgré un système d'aide intéressant,
- un éloignement des grands marchés.

En ce qui concerne le plan social, la mobilité n'est plus synonyme d'amélioration des conditions de vie, ni de promotion de l'individu. De plus, la migration ou la mobilité n'est envisagée que presque exclusivement vers la France métropolitaine. Sommes-nous pour autant toujours condamnés à proposer cette solution comme la seule possible pour la Réunion ?

- accepter cette idée, c'est accepter que l'Etat français ne joue pas son rôle dans la réduction des inégalités régionales, pour une plus grande équité entre toutes les régions de son territoire,
- accepter cette idée, c'est admettre que cette migration doit continuer alors même que les conditions de satisfaction et de promotion sociale des individus ne sont plus assurées en France métropolitaine.

La question de la Mobilité pose le problème du développement régional et de la volonté des hommes politiques, des collectivités et de l'Etat de réduire à travers leurs interventions, les disparités régionales.

B) RECOMMANDATIONS

La politique de Mobilité menée par les collectivités locales de la Réunion ne saurait se résoudre à une simple politique de migration des jeunes Réunionnais vers la France métropolitaine ou d'autres pays de l'hémisphère Nord ; pour garantir un minimum de chance d'insertion des Réunionnais dans leur nouvel environnement, elle doit prendre en compte de manière pleine et entière les réalités culturelles et psychologiques du candidat au départ.

Construire un véritable projet

Au-delà de l'aspect purement identitaire, le CCEE souligne l'importance pour chaque jeune de pouvoir bâtir avec l'aide des institutions et organismes concernés son véritable projet professionnel avant de quitter la Réunion.

Il est, par ailleurs, nécessaire de structurer et de renforcer les réseaux institutionnels et associatifs afin de permettre un meilleur accompagnement du jeune au cours de sa formation. Dans le même temps, il conviendra de mettre à la disposition des associations réunionnaises en France, des moyens financiers en matière d'accueil pour une meilleure insertion.

Structurer les réseaux d'accueil

En outre, le CCEE préconise une plus grande interactivité culturelle Réunion-métropole : production vidéo, cycle de conférences, expositions et tournées d'artistes de toutes disciplines... tous événements relayés par RFO, chaîne publique qui se doit de développer une plus grande diffusion de l'information à la Réunion mais aussi en direction de la communauté réunionnaise vivant en France.

Privilégier l'environnement régional

Le Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement tient à ce que la Réunion marque son ancrage dans la zone Afrique / Océan-Indien en développant la mobilité des jeunes réunionnais d'abord dans un environnement proche géographiquement et culturellement. Une réflexion prospective devra être menée vers le continent africain, car d'énormes besoins existent en termes de développement économique, social et culturel.

Aussi, il conviendra :

- de donner plus de sens au concept d'Université de l'Océan Indien ouverte sur son environnement géographique,
- de favoriser un processus de mobilité vers les universités ou lieux de formation des pays riverains de l'Océan Indien,
- de créer à la Réunion des filières d'enseignement tendant à répondre aux besoins de développement des pays de la zone.

Promouvoir le concept formation - mobilité

La politique de la Région Réunion aujourd'hui est de tendre vers une mobilité comme outil de formation : le concept de « Mobilité-Formation » semble se substituer aujourd'hui à celui de « Mobilité-Emploi ».

Le CCEE propose que la Région s'oriente vers un concept de « Formation-Mobilité » en lieu et place de celui de « Mobilité-Formation ». Ainsi, la Mobilité ne doit plus être proposée par les pouvoirs publics comme un projet de migration mais comme une étape dans un cursus de formation du chercheur d'emploi, tendant ainsi à créer une véritable culture de la Mobilité.

A ce titre il est nécessaire que les collectivités locales et les services concernés :

- facilitent, à la Réunion, la mise en place de cursus de formation à la fois souples et évolutifs tant continue qu'universitaire,
- aident à la mobilité pour des formations qui seraient le cas échéant réutilisées au retour sur la Réunion ; ceci dans le cadre d'un plan de formation cohérent, notamment par l'attribution d'une bourse spécifique à des étudiants qui souhaiteraient s'investir dans des structures prêtes à les accueillir.

Au niveau des collectivités locales, voire de l'Etat il est donc capital de mettre en place une véritable politique d'allocation de recherche. Faute de quoi, la seule ambition des étudiants et des chercheurs réunionnais va se restreindre à celle d'intégrer la fonction publique et plus particulièrement l'Education nationale.

Améliorer le dispositif local de formation

Concernant le dispositif de formation en faveur des jeunes, le CCEE souhaite que des moyens plus importants soient mis en place à la Réunion afin de permettre l'adéquation entre demande et offre de formation. Il semble impératif de prévoir un plan pluriannuel afin de résorber ce que les techniciens appellent communément « le stock ». Faute de solutions efficaces dans ce domaine, ce sont des milliers de jeunes chaque année qui risquent de se voir définitivement mis à l'écart.

Le CCEE demande instamment qu'un effort conséquent soit fait en direction de ces jeunes, en terme de mise à niveau, afin de leur permettre soit de réussir leur mobilité, soit de mieux s'intégrer dans la société réunionnaise. Ne vaut-il pas mieux renforcer le dispositif local des emplois aidés (Contrat de qualification, CAE etc...) pour permettre enfin un véritable décollage de la consommation et des entreprises locales ?

Proposer un plan de développement régional

La mobilité doit être un choix fort des hommes, mais non pas un palliatif pour répondre à un manque de développement. Le CCEE souhaite donc que la nouvelle politique de mobilité centrée autour de l'individu, menée à la Réunion, ne soit pas dissociée d'une politique de développement local.

Celle-ci doit prendre véritablement en compte les aspirations de l'individu et les grandes orientations nécessaires à l'essor de notre île. Ces deux aspects, humain et économique, sont indissociables pour une réelle et profonde aspiration au développement de la Réunion. Ainsi, les pouvoirs publics doivent s'investir plus fortement dans le soutien des activités d'insertion socio-économique dans les secteurs non concurrentiels.

En outre, ils doivent bâtir pour la Réunion un plan de développement économique, social et culturel qui prenne en compte notre environnement géographique. **Il s'agit en définitive d'insérer la Réunion dans une stratégie de développement régional.**

ANNEXE

Entretiens avec des candidats à la mobilité

Ces entretiens ne prétendent pas recouvrir tous les cas vécus par les jeunes candidats à la mobilité. Ils permettent d'avoir un éclairage sur ce que représente la mobilité, sur l'image qu'ont certains jeunes de cet outil de formation et d'insertion.

1. Entretiens avec des jeunes ayant vécu la mobilité

Un garçon : " Je suis parti pour faire un CAP de soudure. J'ai eu le CAP, mais je m'imaginai travailler ensuite sur des chantiers. Je me suis retrouvé en atelier à souder à la chaîne des plaques entre elles, 8 heures par jour. En plus, mon foyer fermait le dimanche. Heureusement que je m'étais fait des copains qui m'ont hébergé. Je suis revenu aux frais de l'ANT. Je veux repartir l'an prochain pour devenir conducteur de bus ".

Une fille : " J'ai suivi pendant deux ans inutilement les cours d'un BEP dont je n'avais pas le niveau, notamment en Anglais, parce qu'il n'y avait pas de place dans celui qui m'intéressait. Après un échec, l'ANT m'a trouvé une nouvelle formation, mais mon indemnité ne me suffisait pas pour vivre (frais de déplacement quotidiens importants). Je suis rentrée, je veux repartir ".

Un garçon : " Je suis venu pour être tailleur de pierres, je me suis retrouvé à faire de l'extraction dans une carrière. Je n'ai pas supporté ce travail surtout en hiver ".

2. Entretiens avec des jeunes prêts à partir grâce au dispositif de la Mobilité

Ces entretiens se sont déroulés à St Denis au centre de formation de l'AREP (Association réunionnaise d'Education Populaire), foyer Lagourgue à St François, durant deux stages "mobilité" animés par cette association et demandés par l'ANT, pour des candidats au départ. Ces stages concernaient deux niveaux de formation : niveau V et V bis pour le premier et niveau IV pour le second. A chaque session, les groupes étaient constitués de garçons et filles, vivant en internat, sélectionnés par deux psychologues de l'ANT en raison d'une perceptible fragilité.

Pour respecter l'anonymat des témoignages, un prénom fictif a été donné à chaque jeune interrogé. Les réponses à nos questions sont reportées intégralement et constituent un témoignage le plus proche possible de la réalité.

Groupe 1 : Niveau V et V bis

1er témoignage

Catherine : Jeune fille issue du système scolaire, en situation d'échec ; elle est restée au chômage pendant une période de 6 mois. C'est sur les conseils d'une amie qu'elle s'est rendue à l'ANT. Elle a en effet entendu parler de l'Agence sans toutefois savoir ce que celle-ci peut lui apporter. Elle a accueilli favorablement les tests de sélection et est assez fière finalement d'avoir été sélectionnée pour faire partie de ce stage de préparation à la mobilité. Elle est issue d'une famille de quatre enfants.

Catherine pourquoi pars-tu en France ?

" Je suis sortie de l'école et j'ai envie de faire une carrière dans le tourisme, ici les hôtels n'embauchent pas et en plus quand ils embauchent c'est pour nous faire faire n'importe quoi ".

Mais tu n'as pas de formation pour travailler dans l'hôtellerie ?

" Oui, j'ai préparé un CAP mais j'ai échoué la première année parce que les conditions étaient vraiment trop pénibles ; en plus l'entraînement avec les camarades et tout ça, je n'étais pas assez accrochée à mes études et j'ai vite abandonné ".

Pourquoi faire ton CAP en France, n'existe-t-il pas à la Réunion de formation équivalente ?

" Oui, j'aurais pu faire ça à St Gilles-les-hauts, mais quand on habite à St Benoît, c'est pas évident d'aller là-bas. En plus, le transport, le logement les places sont vite prises. Et puis tu vois, moi je préfère m'occuper de moi-même. En France je serais dans des grands hôtels : en plus le logement et tout... ça n'est pas un tracass, ici tout est difficile. Et puis là-bas, je serai tranquille... pas l'entraînement des camarades et tout ce qui accompagne, le zama, l'alcool. Non vraiment je préfère partir ".

Connais-tu la France ?

" Non pas vraiment, en réalité la responsable du stage nous a dit ce que nous allons trouver là-bas. On ne s'attend pas à trouver tout facile, mais on sait comment est Paris, les gens... On s'attend aussi au racisme car on nous l'a dit et puis surtout on nous a appris à être nous-mêmes ".

Ton départ est prévu pour quelle date ?

" Je ne sais pas quand je partirai, l'ANT nous a dit de nous tenir prêts car cela peut arriver demain ou dans six mois alors en attendant je vais chercher un peu de travail ici. Tu vois c'est quand même pénible parce que si je pars dans six mois se sera très difficile pour moi peut-être que je n'aurai plus envie de partir d'ici là, enfin on verra ".

Est-ce que tu penses revenir travailler un jour à la Réunion ?

" Oui, si je pars c'est pour faire mon expérience, je ne crois pas que je resterai là-bas longtemps, ici il y a le soleil, la mer là-bas je ne sais pas où je serai, peut-être à Paris, peut-être ailleurs, enfin je sais pas trop... (instant d'hésitation)... non, si je pars c'est pour me former après on verra ici s'il y a du travail pour moi je pense que je reviendrai ".

2ème témoignage

Philippe a suivi un CAP de cuisine, il a échoué. Il a ensuite connu plusieurs périodes de stage et de formation qui n'ont pas abouti à un emploi. Au chômage, il s'est rendu à la Mission Locale d'Insertion ; orienté vers l'ANT, il a subi les tests avec succès et se retrouve depuis dix jours dans ce stage.

Connais-tu la date de ton départ en Métropole ?

" Non, je sais que je dois partir, mais quand et où, je ne sais pas. De toute façon, ça m'est égal car je sais que je vais toujours me débrouiller. Là-bas, j'ai un peu de la famille du côté de Reims et j'ai demandé à être là-bas si c'est possible ".

Qu'as-tu l'intention de faire une fois ta formation terminée ?

" Moi de toute façon, si je pars, je sais que je ne pourrai pas rentrer tout de suite à la Réunion car, ici il n'y a pas de travail pour moi. Là-bas les hôtels, les restaurants, il y en a beaucoup et je pourrai toujours trouver du travail, par contre un jour j'espère bien revenir travailler ici ".

Tu veux faire de la nouvelle cuisine ?

" Non, écoute-moi, je suis un peu musicien donc quand je serai là-bas, je crois bien que je ferai des rencontres avec d'autres musiciens, et je pourrai jouer du rock avec eux. Moi mon rêve, c'est de créer un groupe de rock, ici c'est toujours la même chose, séga, maloya... maloya, séga la musique ne change pas. Là-bas, je verrai des gens nouveaux, je pourrai faire de la musique avec eux ".

Et la cuisine alors ?

" La cuisine, je connais déjà ; alors tu vois, ce sera pas difficile de faire de la musique en même temps que mes études ".

Tu penses pouvoir en vivre ?

" En réalité tu vois si ça ne marche pas pour moi, je peux toujours revenir, utiliser mon billet retour. Mais je crois que là-bas, ce sera plus facile pour moi de vivre qu'ici. De toute façon je me rends bien compte qu'il n'y a pas de travail ici pour moi-même dans mon métier de cuisinier ".

Es-tu déjà parti en Métropole ?

" Non je ne suis jamais allé là-bas. Mais pendant le stage nous avons appris pas mal de chose sur le climat, la géographie ; sur Paris aussi, nous avons appris beaucoup de choses ".

3ème témoignage

Christine : titulaire d'un BEP, souhaite partir en Métropole pour décrocher un Bac professionnel dans le domaine de la vente.

Cette formation existe à la Réunion, pourquoi partir en France ?

" Oui, je sais que cette formation existe ici, et j'ai d'ailleurs fait des demandes d'inscription et cela a été très difficile pour moi, car faute de place je n'ai pas pu m'inscrire ".

Avec un baccalauréat professionnel, penses-tu trouver du travail ici ?

" Je ne sais pas vraiment, car pendant mes recherches de travail, j'ai bien vu que dans les magasins, il y avait pas beaucoup de vendeuses avec un CAP ou un BEP alors un BAC professionnel, je ne sais pas trop... Enfin je me dis que peut-être là-bas je trouverai du travail ".

Après ta formation, tu as donc l'intention de rester en France ?

" Oui au moins pendant les premières années pour voir comment cela se passe et puis pour voir d'autres pays. Ici à part Maurice, tu n'as pas beaucoup de possibilité de voyager. Là-bas, il y a l'Europe, tous ces pays étrangers et puis peut-être que ça me plaira et que j'y resterai pour vivre ".

Sais-tu dans quelle région tu seras ?

" Non je ne sais pas, on sera averti au dernier moment, en fonction des places disponibles. Pour l'instant nous attendons des nouvelles de l'ANT ".

Es-tu sûre d'avoir la formation que tu as demandée ?

" J'espère bien, j'ai un peu peur justement parce que j'ai entendu dire que l'ANT nous trouvait un stage, mais que certaine fois la formation n'était pas celle qu'on avait demandée ".

Groupe 2 : niveau IV

4ème témoignage

Jean Pierre se retrouve dans ce stage à la suite d'une période relativement courte de chômage ; il a exercé plusieurs métiers sur les chantiers de l'île et a demandé à faire une formation de plaqueur.

Souhaites-tu faire une formation de plaquiste ?

" Oui c'est un métier qui m'intéresse et je pense qu'on peut bien gagner sa vie ".

As-tu déjà travaillé dans une activité ?

" Oui j'ai travaillé pour une entreprise locale, c'est un marché qui se développe bien à la Réunion, en plus la pose au m2 se paye bien, j'aimerais assez continuer à faire ce métier ".

Souhaites-tu revenir à la Réunion, après ta formation ?

" Oui, dès que j'ai le métier en main je rentre à la Réunion, car ce secteur se développe bien en ce moment et je souhaite créer ma société dès mon retour ".

Penses-tu rester un certain temps en Métropole ?

" Le moins longtemps possible, juste le temps de me former, de travailler un peu et d'apprendre le métier dans des grandes entreprises et ensuite je rentre ".

5ème témoignage

Patrick, 22 ans, part en Métropole pour passer son permis de cariste. Il a exercé la profession de chauffeur livreur, et souhaite se spécialiser dans les métiers de la manutention portuaire.

Pourquoi ne t'inscris-tu pas à la formation de cariste de la chambre de commerce de la Réunion ?

" Je suis trop jeune pour cette formation. A la Réunion, on ne peut préparer ce permis qu'à partir de 26 ans et donc je n'ai pu m'inscrire ".

As-tu déjà l'adresse de l'organisme de formation en métropole ?

" Non pas encore, je sais simplement que je vais suivre une formation en logistique ".

Quand vas-tu passer ton permis de cariste ?

" En fait, je vais d'abord apprendre le métier de routier et puis ensuite, je pourrais passer mon permis de cariste. De toute façon, ce sera plus rapide que d'attendre à la Réunion, d'avoir l'âge pour pouvoir passer ce permis ".

Penses-tu revenir à la Réunion après avoir obtenu ton permis ?

" Oui certainement, je pars pour voir comment cela se passe ailleurs, mais j'espère bien revenir travailler ici plus tard enfin on verra, on est sûr de rien tu sais ".

Synthèse et propositions du colloque

1. Synthèse des débats

Préparation à la mobilité

Un travail sur la préparation à la mobilité est très important comme gage de réussite, si on part de l'idée que la mobilité peut être une solution efficace pour les jeunes Réunionnais.

Préparer les jeunes, c'est : non pas les préparer à trouver l'eldorado qui n'existe pas mais faire en sorte que la mobilité soit une étape de la vie comme d'autres éléments.

Il s'agit également de faire en sorte que le jeune puisse réagir positivement quoi qu'il se passe, que ce soit par rapport au racisme latent ou réel, que ce soit par rapport à l'emploi trouvé ou non trouvé, que ce soit par rapport au logement difficile à obtenir, pour qu'il ait la possibilité de rebondir et non de revenir encore un peu plus " cassé ".

Au lieu de faire une préparation autour de la notion de recherche d'emploi, il semble important de la faire surtout autour du développement personnel. Amener ces jeunes qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer, de se retrouver dans des espaces aussi différents que la France, à être à l'aise avec eux-mêmes, à se sentir forts quoi qu'il puisse arriver.

Cela nécessite donc un vrai travail sur l'identité, l'acceptation et la connaissance de son identité. Il faut savoir que la réunionnité s'est constituée au prix d'un lourd tribut, mais qu'elle met les Réunionnais en avance pour des solutions aux problèmes que rencontrent la France et l'Europe en terme de racisme et de xénophobie. Il faut surtout permettre à ces jeunes qui arrivent en France de ne pas être complètement perdus. Il est important qu'il y ait des associations et des structures en France pour les accueillir. Les associations de terrain, les CLI ou les missions locales sont confrontées à des jeunes qui n'auront pas de projet professionnel, de projet de vie et ceux-là peuvent parfois vouloir partir en Métropole.

Le public en difficulté, c'est-à-dire d'un niveau de qualification assez faible, connaît d'autres problèmes à caractère social, ce qui le rend très vulnérable à la " mobilité " car il n'est pas le meilleur voyageur. Pour ces jeunes allocataires du RMI, la question des laissés pour compte doit être abordée : ceux qui n'ont pas les moyens intellectuels qu'ont les étudiants pour pouvoir obtenir l'aide de tel ou tel organisme.

Il faut surtout qu'on puisse préparer ces jeunes, pour transformer, une situation d'échec, en réussite. L'action de l'ensemble des partenaires est dans ce cas nécessaire pour mettre véritablement tous ces jeunes en situation de réussite.

Il va donc falloir, dans le cadre de la préparation, intégrer de manière pleine et entière les réalités culturelles et psychologiques du candidat au départ. Il ne s'agit pas d'enfermer les jeunes dans une logique insulaire, mais il est important qu'on puisse véritablement s'appuyer sur leurs capacités, sur leur identité. Cette préparation doit se faire sous forme de stage systématique avec examen de la motivation accompagné d'un travail sur l'identité, sur les différences culturelles, sur les différences matérielles avec à l'issue du stage, un avis déterminant du formateur sur le départ ou le non départ.

La mobilité peut être aussi un choix non pas parce qu'il y a une situation d'échec au départ mais un choix délibéré d'aller voir ailleurs ce qui s'y passe.

Voir toujours la mobilité dans le sens où il faut avoir épuisé toutes les possibilités locales est une mauvaise approche du problème. On a trop tendance à dire aux jeunes : " écoutez, vous pouvez trouver à la Réunion, chercher d'abord ici ; si vous ne trouvez pas, alors vous pouvez envisager d'aller ailleurs ". La question est certes de préparer au départ, mais aussi de préparer à l'arrivée.

Cependant, les moyens semblent trop dispersés : il y a en effet beaucoup de personnes qui préparent au départ. Certains ne préparent que les gens de telle formation, d'autres ne préparent que les étudiants, etc... L'ANT donne des voyages qu'à telle partie de jeunes, le CNARM à telle autre partie. Cela traduit une trop grande dispersion des moyens et des effectifs. S'il y a une volonté politique de faire de la mobilité un axe de développement, il faut mettre des moyens dans cette préparation. Celle-ci doit tourner autour de la construction de la personnalité. La mobilité ne doit plus être vécue comme un quitte ou double, réussi ou pas réussi, travail trouvé ou pas trouvé. Cela doit être une étape de la vie.

Mobilité, accueil, suivi et insertion

Lorsque la Mobilité est une variable permanente d'ajustement d'une trop grande demande d'emplois, les gens la vivent comme un traumatisme, une agression parce que la perspective n'est pas de leur trouver une qualification et un travail, elle a pour but seulement de les dégager pour qu'ils ne pèsent localement pas sur l'économie, le social et donc sur le politique. Alors, la mobilité nécessaire pour ajuster dans un temps donné une situation sociale très difficile de demandeurs d'emploi peut se comprendre, si on la fixe dans le temps et si on lui donne le contenu.

La mobilité doit être une mobilité positive qui donne aux gens un certain nombre d'outils et de moyens pour faire face à l'adversité des grandes crises. Cela devient alors une mobilité bien vécue parce que la perspective d'un emploi existe réellement.

Une certaine mobilité intellectuelle est un comportement à avoir à condition aussi que les structures puissent se mettre en place. Si les collectivités locales, les entreprises gèrent la mobilité comme quelque chose de positif, c'est à dire si ces entrepreneurs participent à la mise en place d'institutions locales de développement, s'il y a un débat sur l'objectif de rendre les gens plus en capacité de trouver le métier et la formation qui va avec, cela veut dire qu'il y a anticipation.

La mobilité, si elle est comprise comme la capacité de s'adapter à un projet pour avoir du travail, pour vivre mieux, les gens y adhèrent. Tant que la mobilité est perçue comme une espèce de punition ou d'alternative à une non-ambition de créer des emplois locaux pour faire vivre les gens, elle est ressentie d'une manière négative presque comme une frustration. La mobilité a été conçue à l'origine comme un dispositif destiné à un public souvent en échec dans les dispositifs locaux, sous la pression des conditions économiques changeantes. Cette mobilité ne doit plus être conçue comme un voyage après un échec mais comme un voyage accompagnant un progrès démarré à la Réunion.

Il faut pour cela substituer à une notion de gestion de l'échec ou de l'exil, une notion de possibilité de formation. Changer la fatalité en choix, ne pas inculquer aux jeunes qu'ils sont nés sur une terre où il n'y a pas d'avenir pour eux, mais que toute formation de qualité nécessite déplacements et échanges. La mobilité tend à ne plus apparaître comme un dispositif en tant que tel mais comme un moyen d'insertion, de formation, de qualification et d'accomplissement d'un projet de vie.

Cependant cette " mobilité " suscite encore la peur chez un certain nombre de jeunes en raison d'un déficit d'information de la part des opérateurs sur la situation des jeunes en Métropole. Les principales difficultés rencontrées en Métropole sont :

- les problèmes liés au racisme,
- la gêne créée par l'administration,
- l'attente trop longue pour l'obtention d'un logement,
- les difficultés personnelles,
- l'absence de lieux de rencontres,
- l'indifférence de beaucoup de Réunionnais déjà intégrés,
- le déracinement,
- les problèmes liés à la timidité du réunionnais, au manque d'audace, une sorte de complexe du colonisé,
- le manque d'emploi, les problèmes liés au climat.

Un travail de mise en cohérence globale tout au long du parcours de mobilité est considéré comme fondamental d'autant qu'il n'apparaît pas toujours suffisant. Il faut en même temps envisager tout un travail en profondeur, depuis l'école, afin de donner au jeune Réunionnais cette ouverture nécessaire.

L'urgente nécessité de travailler avec les associations réunionnaises de Métropole se fait jour, travail fondamental, qui doit se réaliser à différentes occasions, afin que les associations puissent servir de véritables points d'appui, points d'ancrage pour les jeunes Réunionnais qui arrivent en Métropole. Le renforcement du lien avec les associations réunionnaises pourra encore plus optimiser les chances d'intégration et donc de réussite des jeunes.

Aujourd'hui, les associations de Métropole insistent pour obtenir des lieux de rencontre. Ce point est considéré comme vital pour l'équilibre des Réunionnais de Métropole et semble être le moyen d'un véritable retour aux sources. Sur le plan local, la nécessité d'une plus grande cohérence entre l'ensemble des dispositifs a été relevée. Le guichet unique dont on a parlé doit être amélioré. Des efforts restent encore à faire pour réussir à phaser davantage les actions de l'ensemble des partenaires. L'absence de référent a été également signalée par les candidats à la mobilité.

L'existence d'un référent par groupe d'une trentaine de candidats au départ permettrait de créer un véritable lien entre la Réunion et la Métropole que cette personne soit de l'ANT, du CNARM, de l'ANPE, de la CLI, de la Mission Locale. C'est une proposition concrète qui aurait le mérite de permettre de prendre les contacts, de diriger les jeunes et les moins jeunes qui ont envie de partir.

Le réseau d'accueil paraît important, pour placer les Réunionnais à la Réunion et qui peut servir aussi pour ceux qui veulent aller ailleurs.

Mobilité, diaspora, culture

La Réunion est, dans le système français, un des rares cas de figure qui a été à la fois une colonie de peuplement et une colonie d'exploitation. Métissage naturel dès le départ, métissage social très intense après l'abolition de l'esclavage (dans le vécu de l'indépendance, le tamoul, le petit blanc et le noir se sont retrouvés dans une situation sociale de dépendance commune), métissage culturel qui se cherche.

L'histoire de la Réunion est fondée sur des drames historiques très importants, sur des bases très anxiogènes et très conflictuelles. Un certain nombre des démons ethnocentriques ont été surmonté et l'option universaliste et non différentialiste a été choisie. Créolité, batarcité, arcancialité font sens. La France est en train d'être rattrapée par la question réunionnaise. Le débat de fond est qu'il y a toujours eu un pôle sur la différence ou la communauté. Il y a actuellement une réflexion pour dire qu'il faut trouver une certaine forme de multiculturalisme.

Notre créolité peut fonctionner à trois niveaux :

- le premier : celui de l'origine, pouvoir assumer une partie ethnique,
- le second : celui du carrefour qui est la créolité,
- le troisième : celui de l'unité, le modèle universalis de type civilisation française.

La première génération de la communauté réunionnaise ne s'est pas penchée sur la question de l'identité car nous étions alors dans une logique d'assimilation féroce, elle a seulement essayé de s'intégrer, de rattraper la langue : le français de là-bas, avec la langue maternelle : le créole.

Tentative de rapprochement pas toujours évidente : traditions particulières, cadre de travail différent, économie industrielle avec une certaine forme d'hégémonisation et de prolétarianisation qu'elle ne connaissait pas. Dans un premier temps, elle a repris la cuisine, la musique, le langage purement à usage interne. Dans la seconde génération, toutes les communautés revendiquaient de plus en plus par des phénomènes religieux, linguistes, culturels, une part d'identité.

Maintenant après avoir relativement réussi cette créolité, nous sommes devant une épreuve de vérité : que sera notre réponse de créolité après ce monopole blanc ? Que sera la part ethno-culturelle des diverses communautés qui ont fait la Réunion sans basculer dans l'ethnocentrisme et le communalisme ? Nous sommes à un tournant fondamental. Il y a nécessité à la fois de l'excellence et d'une nouvelle politique culturelle.

La musique représente à juste titre un enjeu principal. Le maloya et la musique sont devenus les grands facilitateurs et unificateurs culturels. Le maloya, de tous les rites ethno-culturels qu'il y avait à la Réunion, est le seul qui nous bascule dans l'origine, c'est-à-dire dans le Kabar, dans la société de plantation, dans l'esclavage. Ce n'est donc pas un hasard si le rite qui se rattachait le plus à l'origine (Le Kabar) a pu être un point de confluence et devenir le Maloya de tous les Réunionnais.

L'action culturelle, dans le cas de la communauté réunionnaise en France, doit passer inévitablement par le facteur musical, que ce soit dans les concerts ou les rassemblements. Ce n'est certainement pas le seul facteur mais nous avons là un enchaînement fort entre les rites d'origine, le premier rite ethno-culturel existant à la Réunion, le rite de rassemblement avec le support musical faisant le tour du monde, le tour des communautés.

De plus, nous avons actuellement un phénomène original qu'on ne souligne pas assez : le phénomène de la mémoire vive. Nous vivons aujourd'hui et encore pour dix ans maximum, la dernière coexistence de trois générations biologiques qui représente trois mondes : la société de plantation, l'après guerre et la départementalisation. Dans quelques années nous perdrons le dernier contact vivant avec l'organe qui a été la société de plantation.

En Métropole, la communauté réunionnaise a tendance à essayer de garder et de transmettre un héritage, une tradition, alors qu'à la Réunion il existe une très forte évolution de la société réunionnaise. Alors qu'en France la communauté a plutôt le souci de transmettre, à la Réunion, on vit dans une réalité sans cesse en évolution à laquelle il faut s'adapter.

Le développement et l'organisation d'échanges culturels doivent donc se faire entre la Réunion et la communauté réunionnaise vivant en Métropole. Il faut promouvoir systématiquement les meilleurs artistes de la Réunion pour qu'ils puissent aller dans toutes les régions à la rencontre du public réunionnais. Il faut mettre en place dans toute la France des conférences audiovisuelles sur la Réunion.

Il faut également élaborer des projets pédagogiques, développer les transports à la Réunion pour que les jeunes puissent se déplacer à l'intérieur de l'île, mais offrir aussi à des jeunes de 12 ans (Réunionnais nés en Métropole) de revenir à la Réunion et permettre à des jeunes Réunionnais vivant à la Réunion d'aller en Métropole. Ainsi on ferait découvrir la Métropole une première fois à ces jeunes qui, lorsqu'ils seraient en âge de choisir, sauraient de quoi il retourne et dans quel contexte ils partiraient s'ils veulent aller en Métropole exercer un métier.

Le rôle des médias est également très important. La musique est la communication la plus directe et par la même occasion, la plus efficace. Mais il n'y a pas que la musique et il faut également mettre en avant toutes les autres formes d'art et les rendre accessibles à la diaspora réunionnaise. Cependant il y a un certain rééquilibrage à faire dans le sens de la découverte : que faire de notre diaspora ? Il faut se préoccuper particulièrement de la seconde génération de Réunionnais car elle est constituée de jeunes inquiets, agressés par une certaine forme de xénophobie et de racisme. Aussi nous avons le devoir de faire en sorte que s'ils le désirent, ils puissent se percevoir comme une génération Océan Indien.

Les associations sont des réseaux indispensables, des points d'appui. Les moyens sont fondamentaux. Il y a près de deux cents associations réunionnaises en France. Elles se diversifient, elles se réunissent en collectif, font des tentatives pour aller vers plus de solidarité, d'intégration, de culture. Un problème permanent est que la communauté réunionnaise est constamment prise entre le droit commun et une certaine spécificité. Il faut croire plus que jamais à la vie associative, le problème des moyens et de l'aide continue à se poser avec beaucoup d'acuité. Il faut une mise en réseau des moyens pour que les associations puissent trouver des solutions aux problèmes rencontrés par la communauté réunionnaise en France.

Mobilité des étudiants

La mobilité des étudiants a été de tout temps soumise à des conditions particulières par rapport à la mobilité du travail telle que l'a connue la Réunion depuis la fin des années soixante. La performance de l'outil de formation a été soulignée au travers des débats. Néanmoins, l'idée de susciter ou de provoquer une culture de la mobilité dès le plus jeune âge a souvent été évoquée :

- Les établissements scolaires, maternelles, primaires, collèges et même lycées, université, devraient être dotés de moyens de communication, de minibus par exemple, plutôt que de faire des groupes scolaires de taille importante, faire moins de classes et bénéficier de beaucoup plus de moyens de locomotion, pour que très jeune, l'enfant s'initie à la mobilité à travers son pays, que la communication passe bien.
- Cependant, il y a un manque de politique globale au niveau de la formation. Il faudrait que celle-ci permette d'adapter la mobilité et de la rendre positive. La possibilité de développer certaines filières à l'université de la Réunion, d'en supprimer d'autres et en tous cas, faire un travail de prise en charge au

niveau du projet tel que, si des Réunionnais vont en métropole se former, cela devienne une mobilité positive pour venir apporter ensuite leur pierre à la construction de la Réunion.

Le concept d'université de l'Océan indien a également été développé. Sur cette question, une évolution est souhaitée de manière à ce qu'elle ne soit pas de conception eurocentriste.

Ce projet de développement d'une université de l'Océan Indien centralisée ou décentralisée, où l'on brasse des populations de l'Océan Indien sur de la recherche, développera forcément une économie, tout en amenant une révolution des mentalités à la Réunion et une volonté politique clairement affichée de faire une mobilité dans la zone de l'Océan Indien depuis l'Afrique du Sud voire jusqu'aux pays asiatiques. Il y a cependant de nombreux freins à la mobilité des jeunes étudiants aujourd'hui en particulier en ce qui concerne les critères d'attribution de bourse : le jeune Réunionnais qui souhaiterait poursuivre ses études en Métropole, lorsqu'on lui attribue une bourse nationale, est aligné sur la situation d'un provincial qui irait poursuivre ses études à quelques centaines de kilomètres de son domicile.

Inciter les jeunes à aller en Métropole : si aucun effort n'est fait en matière de logement ou d'augmentation des bourses d'études, cela ne peut que conduire à l'échec de cette politique.

Les collectivités locales et l'Etat doivent résolument combiner leurs efforts en matière d'attribution de bourses d'études à l'étranger. Les parlementaires doivent se battre pour que des places soient réservées dans les universités, même s'il y a un décalage d'un mois entre les deux fins d'année scolaire. Ce sont effectivement ces problèmes d'accueil qui font qu'ensuite, il y a des tensions, des problèmes, des frustrations. Mais il ne faut pas penser cette mobilité uniquement vers la Métropole. Pourquoi n'iraient-ils pas mettre leurs talents à la disposition de l'Afrique de l'Ouest, à la disposition de l'Afrique du Sud, éventuellement en Australie ?

Mobilité et développement régional

Face aux problèmes d'insertion posés à ceux qui envisagent la mobilité vers la France métropolitaine, des alternatives en terme de développement régional ont été évoquées lors du colloque :

Les politiques d'industrialisation par voie de substitution aux importations n'ont pas apporté pleinement les résultats attendus dans la mesure où le marché interne n'est pas suffisamment grand : problème qui se pose à la fois à Maurice et à la Réunion. Par contre, la coopération entre Maurice, la Réunion et Madagascar, les Seychelles et les Comores ouvre un marché d'environ 15 millions de personnes : marché de taille suffisante pour développer un certain nombre d'activités industrielles souhaitées.

En créant ce marché, ces pays se donnent également la possibilité d'avoir des produits exportables vers l'Afrique, même avec tous ses problèmes, importe énormément. Cette ambition internationale doit s'appuyer sur la mise en valeur de nos potentialités locales qui forment le tissu économique et social de base de nos bassins de vie. L'île Maurice est d'ailleurs très active au niveau de la coopération régionale, au sein de la SADC et du COMESA. Maurice a osé mettre en place l'Indian Ocean Rim qui regroupe des grands pays comme l'Australie, l'Inde, la Malaisie, Singapour. La COI (Commission de l'Océan Indien), en tant qu'entité, peut devenir membre de toutes ces organisations africaines et de l'Océan Indien. A l'instar de l'Union Européenne, la COI doit avoir l'ambition de devenir une organisation communautaire et adhérer en tant que telle à des organisations plus larges.

Sans stratégie économique, il est difficile de cerner les métiers pour lesquels on pourra former les jeunes dans le but d'une meilleure intégration à la société. A titre d'exemple, l'île Maurice commence à esquisser une stratégie qui la pousse beaucoup plus vers les services mais aussi au niveau des marchés de la région. Dans ce cadre la Réunion pourrait être intégrée à partir du sous-ensemble COI dans les ensembles plus grands.

Nos îles ont un espoir de développement dans la mesure où elles regardent, où elles cherchent à savoir de quelles façons elles vont pouvoir utiliser leur potentiel. Notre espace économique à la Réunion, à Maurice, comme à Madagascar et pour d'autres pays de l'Océan Indien dépasse largement notre espace géographique. Notre base économique n'est pas la Réunion ou Maurice isolée, mais un espace plus grand permettant de développer une économie autonome.

Mais l'espace économique n'est pas suffisant. Il faut aussi une dimension culturelle que l'ensemble des pays de la zone possède par leur histoire commune vieille de plusieurs siècles. La Réunion peut-elle prétendre pouvoir assumer une position de leadership dans cet ensemble Océan Indien ? Cette perspective démontre qu'il y a d'autres solutions possibles que la mobilité vers la Métropole en plaçant le modèle de la mobilité sur des perspectives régionales.

Mais y a-t-il une chance pour les Réunionnais de gagner cette bataille de l'expansion régionale s'ils n'ont pas de projet régional ? Sur le plan du développement local, il semble important que la Région Réunion s'investisse plus fortement dans le soutien des activités d'insertion économique au niveau des secteurs non marchands.

Des réponses pourraient être apportées à des besoins collectifs qui existent mais qui ne sont pas satisfaits actuellement parce qu'en économie libérale, n'est satisfait que ce qui est rentable. Rester simplement sur la voie du développement productif au sens péjoratif du terme n'apportera jamais de réponse permettant de satisfaire à la triple exigence de développement économique performant, d'égalité des chances et de réduction des inégalités de développement. Si on ne peut pas promettre le plein emploi à tout le monde dans les 5 années à venir, on doit néanmoins affirmer qu'il est possible d'assurer une activité utile, donc positive et rémunératrice au sens de la satisfaction personnelle et au sens du pouvoir d'achat, dans les 20 ans qui viennent. C'est l'alternative qu'il est nécessaire de mettre à côté des évolutions inéluctables, de la raréfaction de l'emploi dans le système productif.

Il y a une époque intermédiaire où on ne peut pas faire autrement que la mobilité, la délocalisation, etc. Mais l'enjeu est bel et bien de donner les outils et les moyens du développement pour que les gens, le plus possible, vivent et travaillent au pays. Un travail de développement local amène à poser la notion de concept de territoire. Ce n'est peut-être pas les limites du territoire qui sont les plus importantes, mais la façon de le structurer. L'espace économique qu'on veut conquérir est peut-être plus facile à structurer que le propre espace duquel on veut partir. Mais comment faire ? L'alternative est le recentrage de projets de développement qui sont à la fois locaux et régionaux s'insérant dans des ensembles plus importants, sur la perspective de l'Océan Indien.

Une politique de développement régional au sens de notre région géographique est nécessaire. De même, il faut avoir des pôles de recherche qui créeront des activités de très haute qualification et de très haut niveau. L'ambition de la Réunion d'avoir une université au sens plein du terme avec des laboratoires de recherche non seulement orientés vers les sciences sociales mais aussi vers tout ce qui touche à l'économie, sont des points de repère importants.

D'où la réponse partagée : avoir l'ambition d'une activité de plein exercice y compris avec des enseignants chercheurs et des pôles de recherche, mais pas forcément aller dans le sens d'un développement à la française. Cela peut-être positif pour l'avenir, y compris pour le développement interne futur où viendront s'installer plutôt des entreprises avec une technologie développée. Si ce développement est souhaité, il faut travailler avec les chefs d'entreprise, les collèges, ainsi que les associations qui révèlent les besoins profonds des gens et qui permettent d'ajuster. Il y a de plus en plus d'entrepreneurs qui prennent conscience que l'environnement d'accueil est tout à fait favorable pour le propre épanouissement de leurs entreprises y compris pour leurs besoins d'emploi et leurs propres formations.

Mobilité et perspectives en matière d'emploi

En matière d'emploi, une grande réflexion prospective semble nécessaire afin d'utiliser au maximum l'outil local de formation avant d'utiliser la mobilité comme facteur facilitant l'insertion professionnelle au niveau métropolitain.

L'enjeu est de créer et de mettre en place à la Réunion des formations adaptées au marché du travail, mais la lourdeur des procédures administratives freine cette dynamique. Il semble nécessaire d'adopter en matière de formation tant continue qu'universitaire des cursus à la fois souples et qui ne se pérennisent pas. A l'heure actuelle, à la Réunion, nous avons une procédure administrative un peu trop lourde : quand enfin la décision est prise, le problème ne se pose plus, les postes sont pourvus ; quand on décide d'agir, ou on agit trop lourdement, ou on produit trop lentement quelque chose dont on ne va plus avoir besoin.

Nous avons donc des problèmes de vitesse, de précision, de brièveté d'intervention qui ne sont pas résolus. Face au constat fait par les patrons " d'un manque de main d'œuvre qualifiée, etc... " il convient de faire la synthèse entre l'offre et la demande. Il y a nécessité de mettre en place des outils permettant de confronter l'offre et la demande.

L'expérience de la Lorraine montre que quand de tels outils existent, ils révèlent la possibilité par une information en amont au niveau des missions locales, des C.L.I. (Commissions Locales d'Insertion), de répondre à l'attente des entreprises tant en nombre qu'en qualité d'embauche. Il y a nécessité donc de se rapprocher au plus près du terrain pour essayer de satisfaire pleinement à la demande d'embauche et la recherche d'emploi.

Faute de réaliser cette adéquation, le nombre de jeunes en difficulté face au marché du travail ne cessera d'augmenter : alors face à une demande forte d'insertion, la seule solution pour ces jeunes se résume à la mobilité ; solution ultime vers un salut hypothétique et cause de nombreuses frustrations. Une plus grande cohérence est également souhaitée de la part des collectivités lors de la mise en place d'équipements structurants : construction de médiathèques, de salles culturelles, de création de déchetteries, de mise en place de SEM (Société d'Economie Mixte). Dans ce schéma, nous devons être capables de prévoir les emplois à créer dans les 5 ans à venir, tant au niveau ingénieur que technicien, que de celui des emplois non qualifiés.

L'équipement structurant (Centre de tri, déchetteries, Centre Culturel, etc...) auquel nous avons à faire face à la Réunion est un vivier d'emplois possibles. Les décideurs doivent anticiper sur cet aspect des choses lorsqu'on met en place de telles structures. La proposition d'une aide à la mobilité pour faire des formations qui serait le cas échéant réutilisées au retour à la Réunion, doit être retenue par les collectivités et les services de la mobilité dans le cadre d'un plan de formation cohérent.

Par exemple, l'attribution d'une bourse spécifique à des étudiants qui souhaiteraient s'investir dans le domaine de l'environnement pour qu'ils aillent se former en Métropole afin de revenir dans leur pays travailler dans des structures qui seront alors prêtes à les accueillir. Des formations spécifiques peuvent être ouvertes localement pour les emplois moins qualifiés que ceux d'ingénieurs ou de technicien. Au niveau des collectivités locales, voire de l'Etat, il est capital de mettre en place une véritable politique d'allocation de recherche. Faute de quoi, l'ambition des étudiants et universitaires réunionnais sera d'intégrer la fonction publique et plus particulièrement l'Education nationale. La prise de risque, l'engagement dans la vie économique et la création d'entreprise doivent être susciter le plus précocement possible dans le cursus universitaire, au moins autant que la volonté d'inculquer dès le plus jeune âge à nos jeunes une culture de la mobilité. Il semble nécessaire de recréer l'esprit d'initiative qui manque actuellement dans le département.

Qu'est-ce qui fait l'emploi ? C'est l'entreprise, c'est la dynamique dans l'entreprise. Or, même si nous sommes un département qui voit en terme de ratio le plus grand nombre de créations d'entreprises, de PME par rapport à la moyenne métropolitaine, il n'en reste pas moins que c'est encore très insuffisant. Il y a également un grand effort à faire, en direction de l'Afrique au niveau du développement.

En terme de mobilité dans la zone Océan Indien, après Maurice, après Madagascar, une réflexion prospective devrait être menée vers les continents africain et asiatique, car d'énormes besoins existent en terme de développement, d'agriculture, et de commerce ? Emplois souvent occupés par des Européens alors que la Réunion historiquement, géographiquement en est beaucoup plus proche.

2) Les 50 propositions issues du colloque

- Intégrer de manière pleine et entière les réalités culturelles et psychologiques du candidat au départ.
- Aider le candidat à la formulation de son projet.
- Faire de la mobilité une étape dans un cursus de formation.
- Faire coïncider le plus possible les dates de fin de stage et de départ.
- Mettre en place un travail préalable sur le projet du jeune.
- Développer une culture de la mobilité.
- Restructurer l'information et rendre plus opérationnel le guichet unique de la Mobilité.
- Mettre en place des référents " Mobilité ".
- Créer des pôles d'accueil et faire mieux connaître aux arrivants les associations de leur région d'accueil.
- Développer les associations et les structures d'accueil en France pour accompagner ces jeunes.
- Mettre en place un système de parrainage des jeunes par les associations.
- Développer un réseau d'accompagnement dans la formation professionnelle. (Exemple des contrats en alternance : " si l'argent de la mobilité (filière privilégiée) aidait les employeurs locaux, cela éviterait à ces jeunes de partir contre leur gré ".)
- Structurer les liaisons ANT-CNARM pour un vrai suivi et prévoir un accompagnement social à la demande.
- Mettre des moyens financiers à la disposition des associations.
- Mieux explorer la mobilité dans la zone Océan Indien.
- Prévoir un suivi systématique et particulier de ceux qui reviennent après un échec et qui souhaitent repartir.
- Faire une évaluation du dispositif Mobilité en terme de qualité et non de quantité.
- Assurer la diffusion d'un magazine vidéo qui circulerait d'abord dans la communauté.
- Mettre en place des échanges Métropole / Réunion pour les jeunes Réunionnais de deuxième génération vivant en France.
- Mettre en place un cycle de conférences qui ferait le tour de France pour faire connaître, d'une façon simple et directe, les caractéristiques et l'originalité de la culture réunionnaise.
- Mettre à plat les financements, être mieux informés sur la façon dont se répartit l'aide publique.
- Demander à RFO, chaîne publique, de développer une plus grande information entre là-bas et ici et cela dans les deux sens.
- Développer une plus forte pression, une plus grande créativité pour être beaucoup plus présents dans les médias nationaux.
- Permettre une découverte plus précoce de la Métropole : envisager que des enfants de 10 - 12 ans puissent séjourner en Métropole.
- Envisager que des groupes de jeunes de la Réunion puissent préparer un spectacle pour le diffuser au sein de la communauté réunionnaise de Métropole concernant l'insertion par la culture.
- Envisager que des groupes de jeunes Réunionnais vivant en Métropole puissent faire de même et se produire à la Réunion.
- Créer un pont culturel entre la Réunion et la Métropole.
- Faire jouer à la diaspora et aux associations réunionnaises un rôle de trait d'union entre la France et la Réunion.
- S'orienter vers un concept de " Formation - Mobilité " en lieu et place de celui de " Mobilité - Formation ".
- Réactiver le concept d'Université de l'Océan Indien ouverte sur son environnement géographique.
- Aménager les critères d'attribution de bourses pour les études supérieures en faveur de la mobilité des étudiants.
- Réserver des quotas de place dans des universités françaises.

- Régler le problème du logement étudiant en concertation avec les départements d'accueil.
- Favoriser un processus de " Mobilité étudiante " vers les universités de la zone Océan Indien.
- Bâtir un projet de développement régional.
- Créer un marché régional.
- Renforcer le système éducatif, l'université, les établissements publics pour en faire des potentialités locales.
- Construire pour la Réunion une stratégie économique intégrée au développement de la zone.
- Répondre aux besoins collectifs non satisfaits.
- Demander à la Région de soutenir les attentes d'insertion économique au niveau des secteurs non marchands.
- Créer des pôles de recherche forts dans le domaine des hautes technologies.
- Mettre en place des formations adaptées au milieu du travail.
- Rendre plus souple la création de filières d'enseignement.
- Mettre en place les outils permettant une adéquation entre demande d'embauche et demande d'emploi.
- Former les futurs personnels pour le fonctionnement des nouveaux équipements structurants.
- Mettre en place un système de bourse spécifiquement lié à la mobilité étudiante vers les pays de la zone dans le cadre d'une formation reconnue.
- Redonner le goût de la prise de risque, de l'engagement personnel aux jeunes étudiants :
 - Intégrer des modules de formation à la création d'entreprise dans les cursus de formation
 - Créer des ponts entre entreprise et université, entreprise en école : juniors - entreprises, stages de longue durée, alternance, parraïnage.
- Avoir une réflexion prospective vers le continent africain en terme d'emploi dans les domaines du développement économique, développement agricole et commerce.
- Créer des filières d'enseignement à la Réunion pour répondre aux besoins de développement des pays de la zone.
- Développer une politique de coopération depuis la Réunion vers les pays de la zone Afrique.

CCEE

Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement

145, rue Jules Auber

97400 Saint-Denis

Tél.: 41 44 12

Télécopie : 21 78 73

